

Samuel Gray—Transféré à l'agence de Régina pour la même raison que Humphreys est allé à Winnipeg.

T. W. Hodgins—Notifié au commencement du mois que ses services n'étaient plus requis et qu'il ne pouvait pas être payé plus longtemps, mais a circulé dans les bâtisses.

William Peart—Parti.

R. D. O'Brien—Parti; indemnité demandée dans les estimés supplémentaires à cause de vieil âge. (Neuf ans de service.)

M. BURGESS, lit la déclaration suivante, qui est annexée au dossier comme exhibit n° 4 :—

(EXHIBIT N° 4.)

OTTAWA, 15 juillet 1891.

M. LE PRÉ-IDENT.—Je réclame la permission du comité pour soumettre une déclaration expliquant les paiements supplémentaires qui ont été faits aux employés permanents du département de l'intérieur et les circonstances qui ont nécessité ces paiements.

J'étais secrétaire du député ministre de l'intérieur en 1881, lorsque le contrat a été passé entre le gouvernement et la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien. Dans ce temps-là, le personnel du département était assez nombreux pour l'ouvrage qui devait être fait, mais par suite de l'expansion énorme des affaires départementales résultant de l'exécution du contrat et du commencement de l'ouvrage sur le chemin, le colonel Dennis, alors député ministre, étant devenu malade par suite de travail excessif, se retira du service à la fin de l'année. Après le 1er janvier 1882, une réorganisation du département a eu lieu, laquelle donnait à espérer qu'elle augmenterait son efficacité de telle manière que l'ouvrage pourrait être complété. M. Lindsay Russell, arpenteur général, a été nommé député ministre, et une nouvelle branche a été créée pour conduire la correspondance, avec moi-même à la tête de cette branche, comme secrétaire. Cependant, l'ouvrage augmentait hors de toute proportion avec le système alors en existence, et au commencement de 1883 M. Russell a été tenu d'abandonner l'ouvrage, et a été incapable de reprendre les affaires depuis. J'étais alors chargé des devoirs de député ministre, et au 1er juillet 1883, j'ai été confirmé dans la position. Vers ce temps, le gouvernement a fait tous les efforts pour augmenter la capacité de travail du personnel.

M. Hall, le secrétaire actuel, a été transféré du département de la justice pour me succéder dans cette charge; M. Joseph Pope, maintenant secrétaire privé du premier ministre, et M. Arthur Chisholm, maintenant secrétaire privé du ministre de l'intérieur, ont été transférés du département de la marine; et vers ce temps, aussi, M. T. G. Rothwell, avocat, pratiquant à Ottawa, M. G. U. Ryley, arpenteur des terres de la Puissance, maintenant en charge de la branche des bois et des mines, et M. L. C. Pereira, maintenant assistant-secrétaire, ont été appelés dans le département. Avec ceux-ci et d'autres additions subséquentes au personnel, les affaires ont pu être administrées avec efficacité, lorsqu'au printemps de 1885, la commission des métis du Nord-Ouest a été nommée. Tout le travail relatif à l'organisation de la commission et à la préparation des instructions retomba sur le ministre et sur moi-même, mais lorsque la commission eut commencé à travailler au Nord-Ouest et à envoyer des masses de réclamations qu'elle avait examinées et approuvées, il s'est trouvé qu'on n'avait pas pourvu dans l'organisation du département à l'exécution de travaux spéciaux, tel que l'émission du scrip pour ces réclamations. J'ai considéré comme important que l'émission de ce scrip fut surveillée avec la même précaution que le paiement d'argent, et il a été décidé qu'aucun scrip ne serait émis excepté sur réquisitions signées par moi-même et contresignées par le commis principal des lettres-patentes dans la branche duquel les recommandations des commissaires étaient examinées et classifiées. Les réquisitions étaient ensuite transmises au comptable, au bureau duquel on préparait les certificats de scrips pour les faire signer, de la même manière que les chèques ordinaires.